

**COMITE DE LA SOMME  
DE TENNIS DE TABLE**

**Procès-verbal**

**de la réunion du 03 mars 2021**

*Procès-verbal de la réunion spéciale des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le 03 mars 2021, de 18h45 à 21h00, en visio conférence. (via l'application Zoom).*

Présents : HUCLEUX Aline, PIGOT Didier, REVAUX Romain, PILLON Sonia, HENON Sophie, DUPONT Sébastien, TATE Isabelle, LEIGNIER Aurélien, RECOUPE Régis, DUBOIS Jean-Claude, SECQ Guillaume, DELHOMEL Ludivine, DAMAY Francis, TATE Yves,

Excusés : WIDEHEM Pierre, PILLON Sonia, RECOUPE Régis, GACQUER Jérôme,

*La réunion commence à 18h45*

**1. Adoption du PV des réunions précédentes**

Romain précise que sur le PV qu'il a fait apparaître le renouvellement du bail pour la Maison des Sports et a confirmé ce renouvellement auprès du conseil départemental

Le PV de la réunion spéciale du 14/11/2020 est adopté à l'unanimité.

**2. Communication du Président**

Romain passe en revue les différentes informations reçues car il y a eu beaucoup de réunions en visio depuis Novembre 2020. Il oublie sûrement des choses.

1) Réunion ligue : surtout pour organiser la ligue. Nos représentants occuperont les postes suivants :

Francis : Homologation de salle et championnats Pré Nat, R 1 et R 2 masculin

Romain : Commission Développement, Bureau de Ligue, Finances, DLA, ANS

2) Réunion DLA : sorte d'audit sur la ligue avec pour finalité la rédaction du plan de développement

3) AG du CDOS : recours au chômage partiel total, aucune activité bénévole depuis novembre 2020. Utilise dans les fonds positifs de l'an dernier. Satisfecit pour le label Terre de jeux pour la Somme et des différentes infrastructures pré-sélectionnées pour accueillir des délégations (dont la salle Labaume de l'ASTT) !

4) Rencontre lundi 1 mars 2021 à la maison des sports avec le président du conseil départemental de la Somme Stéphane HAUSSOULIER pour découvrir le site de la Maison des Sports et échanger avec les élus des comités présents. Romain a évoqué la perte du pôle Espoirs sur le territoire, notamment lié à une pénurie d'infrastructures regroupées sur un même site à Amiens. Il demande comment retrouver une attractivité et garder nos jeunes. M. HAUSSOULIER a précisé que cela pouvait faire l'objet d'une contractualisation avec le service des Sports. Il présente aussi les chantiers sportifs du Conseil départemental, en particulier des parcours santé un peu partout en zone rurale.

Romain renverra un mail pour remercier le président de son intérêt pour le sport et revenir par écrit sur nos demandes et projets.

5) Dernières annonces de la ministre lundi 1 mars lors du baromètre 2020 du Sport (retransmis en webconférence). Romain en a fait un bilan sur le Facebook.

- retour à la normale vers le 15 avril, reprise progressive en commençant par les jeunes, puis adultes autour du 8 mai (entraînements,..)

- cas des masques sport (surtout de la société Décathlon, mais aussi Salomon) pour passer de pratique dangereuse à activité essentielle (disponible dans un mois, début avril).

### **3. Commission sportive/Secrétariat**

⇒ Informations diverses sur l'éventuelle reprise des compétitions

\*29 janvier 2021 : la CSF prévoyait une reprise rapide 15 jours après la reprise des entraînements

Si on peut reprendre 15 jours après l'autorisation gouvernementale. Un calendrier sera établi suivi de l'organisation de play-off qui est à l'étude et qui sera présenté au moment de la reprise.

Si on ne peut pas reprendre : Seuls des play-off en N1 dames et messieurs seraient organisés pour l'accession à la Pro B. Pour les autres divisions, saison blanche et rebrassage des équipes lors de la constitution des poules. Saison blanche pour le championnat par équipes pour toutes les autres divisions et les individuels.

\*samedi 13/02 matin : réunion avec la CSF et les autres CSR

Des précisions sont apportées sur la priorisation du championnat par équipes avec 2 scénarii :

1) Si nous pouvons reprendre avant le 2 Avril, un calendrier sera établi avec organisation de play-off dont l'organisation est à l'étude

2) Sinon, seuls les play-off de N1 Dames et Messieurs seraient organiser pour la montée en Pro A ou Pro B avec les équipes volontaires et intéressées pour la montée en Pro (2 mutés autorisés et pas d'équipe2). Pour les autres divisions, saison blanche et rebrassage des équipes pour la constitution des poules.

\* Dernières infos de la FFTT : attente des décisions d'Etat : décidera le 2 avril mais mal embarqué. La FFTT va peut être maintenir la saison pour d'éventuels tournois, mais elle subit la pression du gouvernement via le discours du président au CNOSF pour arrêter tous les championnats.

⇒ POUR LE COMITE : Projection sur la fin de saison / début de saison 2021-2022

Nous concernant, quelles compétitions peuvent être organisées en Mai-Juin ?

Le comité s'arrête sur une ou deux compétitions, qu'il faudra sûrement prévoir en plusieurs lieux. Chez les Jeunes : challenge PBM, Coupe de la Somme PB MCJ ; chez les adultes : Coupe de la Somme et Open féminin... On pourra ainsi toucher tous les public.

Pour les tournois internes de club, on peut envisager une reprise le plus vite possible.

Brassage du championnat en septembre, il faudra prévoir des propositions de montées pour la ligue.

#### **4. Commission financière**

⇒ Compte Rendu des réunions fédérales sur les différentes aides disponibles

1) pour les clubs (Isabelle)

- Si clubs Non employeurs :

ANS : fonds de solidarité territoriale via le compte association

FDVA : sur la base de projet (se termine vendredi 5 mars !)

2) pour le comité (Romain)

Fonds d'urgence (jusqu'à 10 000€ par mois) Pb : justifier 50 % de perte de CA (prise en compte des subventions), il faut passer par le site des impôts. La difficulté est que cette perte est mensualisée, donc compliquée pour nous, il y aura peut être une possibilité sur le mois de juin pour le bilan annuel !

Activité partielle pour Aline : prise en charge de 84% du salaire net avec possibilité de compléter. Romain reconnaît qu'avec Régis, ils auraient dû faire la demande dès novembre. Ils s'en occupent dès cette semaine, Yves indique qu'il faut aller plaider sa cause en allant physiquement à la DIRRECTE départementale.

⇒ Point sur les finances de la saison en cours au 15 février (Documents préparés par Régis)

Point sur les licenciés :

Rappel : Statistiques prises sur le site de la fédération au 22 juillet 2020

Promos	Traditionnelles	évènementielles	Total
399	1205	1	1605

Statistiques prises sur le site de la fédération au 15 février 2021

Promos	Traditionnelles	évènementielles	Total
282	1051	0	1333

Soit une perte de 272 licenciés

Pour la saison, les éléments principaux se limitent à :

**Produits**

Versements Ligue :	Solde de la saison 2019 -2020 : (3ème tiers)	6 767.20€
	Quotepart sur les mutations 2020-2021	1 737.50€
	Quotepart sur la réaffiliation des clubs 2020-2021	2 160.00€
Clubs :		
	Championnat départemental 2020-2021	3 713.00€
	Formation initiale club (4 inscrits)	168.00€
A recevoir :		
	Prestation d'Aline et de Jean dans les clubs et écoles Du 1er juillet 2020 à ce jour.	1 328.40€
	<b>TOTAL</b>	<b>15 874.10€</b>

**Charges :**

	Participation pour l'achat d'un ordinateur 150€ par club*	1 950.00€
	Indemnité salle pour compétition 2020-2021 4€ par table	388.00€
	Salaires et charges (20 000 € annuel)	13 000.00€
	<b>TOTAL</b>	<b>15 338.00</b>

\*13 clubs ont bénéficié à ce jour de l'aide de 150€.

Dans le prévisionnel présenté aux clubs lors de l'assemblée générale 2020, il est prévu une reprise de provisions de 9 000€

Régis nous propose donc un compte de résultat prévisionnel au 30 juin 2021, ainsi qu'un compte de résultat consolidé sur 2 ans joint. (*ANNEXE I*)

**Différentes propositions d'aides à mettre en place et leur coût pour faciliter le choix des élus :**

En se basant sur la reprise de provisions de 9000€ :

- Remboursement des engagements championnat 2020-2021	3 713.00€
- Remboursement formation initiateur club	168.00€
- Remboursement de notre quotepart ré affiliation club (48€ par club).	2 160.00€

Dans le bilan prévisionnel au 30 juin 2021 et consolidé, aucune quotepart de la ligue sur les licences n'est reprise (en 2019-2020, nous avons eu un versement de 11 625.80€, le solde en juillet 2020: 6 767.20€, soit environ 17 500€ de quote-part licences par an). Cette année, notre quote-part s'élève à 15 981€

- Non paiement de la moitié de la licence par les clubs	7 990.00 €
---	------------

Au regard du consolidé sur 2 ans, la situation reste saine, et il restera au bilan 16000€ de provisions d'exploitations. Nous avons pour le moment un matelas de 120 000 € de réserves.

⇒ Vu le contexte sanitaire, quel effort financier aux licenciés/clubs pour cette saison ?

Quel que soit le moment de la reprise (des entraînements, de la compétition) ou de la non reprise, la saison est profondément allégée.

Difficile de décider avant la position de la fédé et surtout la position de l'état (chèque de 50€ pour qui, proposition d'un député de passer en crédit d'impôt les licences ?)

Le Comité décide de rester à 50 % du coût de la licence (- 8 000 €). La réduction de 50 % pour la saison en cours est un minimum à faire en direction des clubs. Romain pense qu'elle sera suivie par tous les comités.

Pas de rentrée sur les Critérium, alors qu'il y a eu quelques dépenses (soit 500 €)

Engagements du Championnat par équipes à la baisse cette saison (50% et gratuité, soit 4 800 €)

**TOTAL : 13 300 € d'efforts financiers en direction des clubs cette saison**

⇒ Vu le contexte sanitaire, quel effort financier aux licenciés/clubs pour les années à venir ?

Le Comité a conscience que les problèmes vont se poser aux clubs surtout pour l'année prochaine, où il faudra relancer l'activité.

Pour la saison prochaine :

Pour le championnat, proposition de gratuité de toutes les équipes (même malgré la crainte d'avoir postérieurement de nombreux inscrits qui se désistent juste avant la reprise) soit 8 500 € en moins. **La gratuité étant délicate, les élus proposent un tarif unique à 10€ par équipe et la gratuité sur les championnats jeunes et féminines. (7000 € d'effort sur 2021-2022)**

Le Comité prévoit aussi des pistes pour le prix des licences la saison prochaine, en fonction des aides gouvernementales et des décisions sur la quote-part fédérale. Il faut savoir que si la FFTT ne revient pas sur sa quote-part, la ligue absorbera la différence et ne pourra donc faire aucun geste sur la licence.

Deux propositions :

- Diminution exceptionnelle de 25 % de notre quote-part pour permettre aux clubs de refaire une trésorerie (soit 4 000 € en moins sur la prochaine saison)

- Gratuité de la quote-part licence Jeune ? Cela concerne à peu près 400 jeunes (soit un effort de 2 000 €)

Le but est de privilégier l'harmonisation des décisions prises par les différents comités départementaux. Le Comité décidera donc ultérieurement des aides à apporter sur les licences.

**Pas de diminution des tarifs des séances d'entraînements dans les club**, mais des appels à projets sur des actions précises où l'on offre la prestation de la salariée, au moins pour la saison prochaine et la suivante (soit 2500 € x 2)

**Augmentation du nombre d'interventions en scolaire et sur les projets sport santé pour les 2 ans à venir** (soit 2000 €).

Ce qui fait un effort global de 13 300 € cette année, et de 20 000 € sur les deux prochaines années (sur la base des propositions ci-dessus qui ne sont pas toutes validées. On peut le faire car on a de la trésorerie, nous pouvons donc faire 35 000 € d'efforts environ sur l'olympiade sans se mettre dans le rouge.

A noter que l'on fait une économie de 5000 € cette année sur les compétitions non jouées, auquel on peut espérer un retour sur l'activité partielle d'Aline.

Mais le problème majeur sera la récupération des licenciés : la liste des actions à faire n'est pas exhaustive :

- \* actions financière sur les licences
- \* aides de l'Etat : Pass'Sport (aide maximale de 80 € par famille)
- \* actions de promotion via les écoles ou les actions santé, d'où le travail de la commission développement.

## **5. Commission développement**

⇒ Bilan de la réunion de préparation du plan de développement (voir Annexe 2 pour le plan de développement)

*AXE (1) : LA LICENCIATION FEDERALE, LA PRATIQUE DE LA COMPETITION FEDERALE A L'ECHELON DEPARTEMENTAL ET LA PERENNITE DU TENNIS DE TABLE FEDERAL*

*AXE (2) : L'ACCES AU SPORT POUR TOUS : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ET REDUCTION DES INEGALITES DANS LE DEPARTEMENT*

*AXE (3) : DE LA FORMATION DE L'ENCADREMENT SPORTIF (ARBITRE, ENTRAINEUR, CADRE TECHNIQUE, RESPONSABLE D'ASSOCIATION) A LA PROMOTION DE L'EMPLOI*

Fait-on un axe sur la reprise post-covid pour y mettre les différentes façons d'aider les clubs comme des dépenses (ou des non recettes) correspondant à des points du projet de l'olympiade ?

Les élus font le choix de l'intégrer à tous les axes.

⇒ Dossier Conseil Départemental (8000 € environ)

Axe 2 à privilégier : Scolaire, club, stages, autres pistes de développement ...

⇒ Dossier ANS 2021 (2 500 € de subvention)

Axe 1 2 et 3 ? Pour l'instant, on a peu de retours sur les contenus, il faudra déjà justifier l'ANS 2020, il semblerait que l'Etat soit conciliant sur les justificatifs, tout comme le Conseil Départemental.

⇒ Projet Sport Santé (Projet déposé au Conseil Régional en partenariat avec la ligue )

Aucune réponse pour le moment, même si Romain a envoyé des lettres à 6 EHPAD proches des clubs. Romain a chargé Jean Mahaut de prospecter dans l'ouest du département.

## **6. Commission technique (Aline et Sophie) : voir aussi le bilan de la réunion de cette commission**

- Etat des lieux des actions dans les écoles suivant le planning prévisionnel établi en Septembre 2020.
  - Quelle formule pour les écoles, quelles retombées dans les clubs ? Formation de professeurs des écoles
- Le CD Somme propose aux écoles intéressées l'intervention d'un éducateur diplômé à raison de 7 séances (10 € la séance, prise en charge par le club si lié à l'école). Réflexion pour intégrer certains collèges, via l'UNSS ou l'USEP sur un aspect découverte ? et suivant l'équipement en tables de tennis de table.
- Partenariat UNSS départemental/Section sportive TT : Romain a listé les besoins avec son contact sur la section sportive Janvier
- 1) Des besoins sur l'arbitrage (formations de "Jeunes officiels ", vu avec Dany qui aidera)
  - 2) Une aide ponctuelle d'un technicien sur le temps de promotion de la section en fin d'année.
  - 3) Des lots sur la rencontre départementale UNSS
  - 4) Autres aide aux sections sportives, sous forme de matériel (quelques bonnes raquettes notamment pour les non-licenciés)

## **7. Commission Arbitrage ( Didier)**

Bilan des formations par la ligue (partie théorique en visio) : 2 AR du département

La Ligue Hauts-de-France organise aussi en Mars 2021 3 formations de cadres en arbitrage :

### Formation complète Juge-arbitre Par Equipe (JA 1)

Lieu : à distance

Date : Dimanche 14 Mars 2021

Durée : 8 h (sur une journée)

Ouvert aux arbitres régionaux ou aux arbitres régionaux en formation et Majeur

Tarif : 55,00 € (au lieu de 86,00 € en présentiel)

### Formation continue (anciennement Recyclage obligatoire tous les 5 ans) Juge arbitre par Equipe (JA 1)

Lieu : à distance

Date : Samedi 20 Mars 2021

Durée : 4 h (de 13 h à 17 h)

Ouvert aux JA 1

Tarif : 20,00 €

### Formation continue (anciennement Recyclage obligatoire tous les 5 ans) Juge-arbitre Critérium Fédéral (JA2)

Lieu : à distance

Date : Samedi 27 Mars 2021

Durée : 4 h (de 13 h à 17 h)

Ouvert aux JA 2

Tarif : 20,00 €

## **8. Commission diversité des publics (Jean-Claude)**

Accueil Sport Adapté à Léo Lagrange : encourager les autres clubs volontaires.

## **9. Questions diverses**

Communication aux clubs (visio du président, mails) : quel message du comité ?

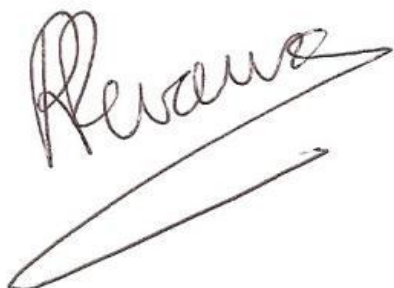
Romain indique qu'il veut surtout montrer aux clubs les efforts de chaque instance, la difficulté d'informations de l'Etat et du ministère, et les difficultés de perspectives.

La forme de la visio sera surtout un question-réponses aux clubs.

*La réunion est terminée à 21h00.*

Romain REVAUX,

Didier PIGOT,



Président du CD Somme



Secrétaire Général



**ANNEXE 1 : Simulation du compte d'exploitation au 30 Juin 2021 (Document proposé par Régis)**

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SOMME DE TENNIS DE TABLE**

<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2021</b>
<b>Autres achats externes</b>	<b>9474,82</b>	<b>13513,37</b>	<b>22988,19</b>
60613000 Carburant véhicule du CD	714,26	560	1274,26
60633000 Achat balles PVC et petit matériel			
60634000 Coupes et médailles	1067,98		1067,98
60635000 Vêtements sportifs			
60640000 Fournitures administratives et abonnements	1557,61	295,8	1853,41
60641000 Cartouches imprimantes	316,91	170,26	487,17
61320000 Indemnités salles au club	912	388	1300
61350000 Loyer Maison Des Sports	866,24	882,5	1748,74
61530000 Entretien du matériel			
61540000 Entretien de la voiture du CD Somme	558,65	188,78	747,43
61550000 Entretien du matériel informatique			
61600000 Primes d'assurance	803,56	850	1653,56
61850000 Représentation à l'AG de la FFTT			
61850100 AG et réunion à la ligue des Hauts de France	11,87		11,87
62350000 Aide financière aux clubs		7991	7991
62560000 Missions, Déplacements et représentativité d	1057,17	32,6	1089,77
62570000 Hébergement et restauration	147,01	118,21	265,22
62580000 Arbitrage et vacations	822,48	1344,14	2166,62
62590000 Critérium fédéral (vacations)	330,08	142,48	472,56
62600000 Frais postaux	84	90,6	174,6
62610000 Téléphone et internet			
62700000 Services bancaires	15		15
62810000 Divers	210	459	669
<b>Autres charges</b>	<b>26529,23</b>	<b>20501,69</b>	<b>47030,92</b>
64100000 Rémunération du personnel	15680	15600	31280
64500000 Charges sociales	4517	3876	8393
65811000 Frais divers de fonctionnement du CD	1572,43	586,89	2159,32
65814022 commission sportive dossier ANS ex CNDS	4500		4500
65816000 Réafiliation du CD, corpo, et PPP	259,8	75	334,8
65816100 Prestation de la salariée aux clubs idem KMS		233,8	233,8
65816200 Formation continue		130	130
68110000 Dotation aux amortissements	1675	1675	3350
68120000 Dotation aux provisions d'exploitation	16000	0	16000
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>53679,05</b>	<b>35690,06</b>	<b>89369,11</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>	<b>719,1</b>	<b>1258,64</b>	<b>1977,74</b>
77000000 Produits financiers	551,87	890,95	1442,82
<b>RESULTAT</b>	<b>1270,97</b>	<b>2149,59</b>	<b>3420,56</b>

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SOMME DE TENNIS DE TABLE**  
**simulation compte de résultat du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021**

			<b>CONSOLIDE</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2021</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>15400</b>	<b>10836</b>	<b>26236</b>
74100000 Subvention CNDS	6300	2536	8836
74112000 Subvention du conseil départemental	9100	8300	17400
74113000 Subvention diverses			
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	<b>11596,8</b>	<b>4783</b>	<b>16379,8</b>
75820000 Championnat par équipes	8577	3713	12290
75818410 Championnat de la Somme			
75818520 Challenge P/B/M	264		264
75818630 Top jeunes			
75818720 critérium vétérans + national vétérans	448		448
75818810 Open féminin	135		135
75818820 Coupe de la Somme			
75818830 Finale classements			
75818840 Corpos, interclubs	184,8		184,8
75826000 Inter départementaux			
75830100 Recettes stages	1988	1070	3058
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>27401,35</b>	<b>12329,7</b>	<b>39731,05</b>
75810000 Dons perçus	567		567
75812100 Formations	552	168	720
75812200 Quotepart ligue des hauts de France	22347,5	10664,7	33012,2
75812300 Prestation de la salariée aux clubs	3604,73	1386	4990,73
75812400 Amendes			
75812500 Divers	330,12	111	441,12
78120000 Reprise de provisions		9000	9000
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>54398,15</b>	<b>36948,7</b>	<b>91346,85</b>

**ANNEXE 2 : Projet sportif du comité 2020 2024**

Voir fichier joint

**ANNEXE 3 : PV Commission développement**

Voir fichier joint

**ANNEXE 4 : Offre du Comité aux écoles**

Voir fichier joint